



Aspe solidaire 2013

Pourquoi ?

Quand ?

Comment ?

Pourquoi ?

Il y a deux ans est née « **Aspe solidaire 2011** », association qui a réuni 103 adhérents-épargnants.

Les adhérents de l'association, soucieux de contribuer à la vie en la vallée d'Aspe, ont collectivement constitué un capital de 18 540 €.

Ce capital a servi à soutenir, en Aspe, cinq porteurs de projets par le biais de prêts à taux zéro.

Le capital de 18 540 € étant désormais entièrement prêté, il importe d'en reconstituer un pour aider de nouveaux projets.

Quand ?

Lancement de la collecte d'épargne « **Aspe solidaire 2013** »,

- mardi 2 avril, 18h30, à Escot, salle pour tous
- jeudi 4 avril, 18h30, à Osse, salle pour tous
- vendredi 5 avril, 18h30, à Etsaut, salle du lavoir

Vous ne pouvez pas être présent(e) mais vous souhaitez participer :

aspe.solidaire@gmail.com

Comment ?

L'adhésion à l'association représente la contribution de chacun au capital destiné à être prêté sans intérêt.

Elle peut être réglée en plusieurs ou une fois :

- 15 € par mois pendant un an
- ou 30 € x 6 versements
- ou 90 € x 2 versements
- ou 180 € en un seul versement.

Rappel : 5 projets soutenus en 2011 et 2012

- Alabandine, Sandrine Vuillemot-Barthez (Bedous) : aide à la commercialisation de créations textiles.
- La Bodega des Pyrénées, Raphaël Courty et Franck Lahargue (Accous) : aide au développement d'activité commerciale de produits alimentaires.
- Fleurs de terre, Hélène Baringou (Borce) : création d'activité de production céramique.
- Pierre Salanouve (Bedous) : création d'activité ferronnerie – mécanique.
- Institut Aurélie, Aurélie Esquire (Accous) : création d'activité soins esthétiques.